



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Stocks d'autotests disponibles en pharmacie

Question écrite n° 43638

Texte de la question

M. Pascal Brindeau attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les stocks d'autotests disponibles en pharmacie. En effet, la nouvelle vague épidémique conduit les Français au recours massif aux tests et autotests créant une demande en très forte hausse. À cela s'ajoute la récente évolution des règles sanitaires pour les cas contacts. Les pharmaciens craignent de ne pas disposer de suffisamment d'autotests et certains sont déjà en rupture de stocks. De plus, d'importantes quantités d'autotests sont désormais commercialisées par la grande distribution. Par conséquent, il souhaite connaître les mesures prises par le Gouvernement pour éviter une pénurie d'autotests, en particulier dans les pharmacies.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Brindeau](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (3^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43638

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 janvier 2022](#), page 289

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)